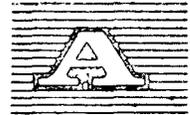


NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/35/74  
25 janvier 1980  
ORIGINAL : FRANCAIS

---

Trente-cinquième session

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

Lettre datée du 24 janvier 1980, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la Déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea au sujet de la "marche pour la survie du Kampuchea" en date du 22 janvier 1980 et vous prie de bien vouloir faire circuler cette Déclaration ainsi que cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point intitulé "La situation au Kampuchea".

L'ambassadeur,

Chargé d'affaires a.i.

(Signé) NGUYEN NGOC DUNG

ANNEXE

D É C L A R A T I O N

du porte-parole du Ministère des Affaires étrangères  
de la République Populaire du Kampuchea au sujet de la  
"marche pour la survie du Kampuchea"

-----

De sources occidentales on apprend que lors d'une conférence de presse tenue le 15 janvier dernier à Paris, l'organisation "médecins sans frontières" a publié un plan appelé "la marche pour la survie du Cambodge". D'après ce plan, l'organisation a mobilisé un certain nombre de personnes, pour la plupart des américains et des français, pour un rassemblement au bourg Thaïlandais de Aranyaprathet avant de pénétrer dans le territoire du Kampuchea avec vingt camions pour distribuer directement du secours à la population. Les mêmes sources ont annoncé que le 18 janvier, le docteur Claude Malhuret, membre de cette organisation, est arrivé à Bangkok pour préparer cette opération.

C'est une action très vile faisant partie du plan des impérialistes et des réactionnaires d'inciter l'opinion publique contre la République Populaire du Kampuchea et de prêter main-forte aux réactionnaires Khmers dans leurs activités de sape contre le travail pacifique du peuple Kampuchea.

Depuis plus d'un an, dans des conditions extrêmement difficiles, le Conseil Populaire Révolutionnaire du Kampuchea a réparé et restauré divers aéroports, installations portuaires et voies ferrées et a réceptionné et distribué à la population des centaines de milliers de tonnes de secours fourni par le Viet Nam, l'Union Soviétique, les autres pays socialistes frères et diverses organisations internationales. Ces efforts ont été constatés et reconnus par de nombreux visiteurs étrangers dont les représentants d'organisations internationales d'aide au peuple Kampuchéen. Parallèlement à cette aide internationale, les efforts dans la production vivrière ont permis de repousser la famine. Le peuple Kampuchéen vient de célébrer dans l'enthousiasme le premier anniversaire de sa résurrection et s'attèle avec ardeur à l'édification d'une vie nouvelle.

Pendant ce temps, les autorités thaïlandaises qui se disent "neutres" ont laissé et continuent de laisser en fait les impérialistes et les réactionnaires internationaux utiliser le territoire thaïlandais le long de la frontière Kampuchéenne comme un sanctuaire pour l'éducation, le ravitaillement et l'entraînement des réactionnaires khmers qui troublent la sécurité dans la région frontalière. Bangkok a refusé aux avions venant de la République Fédérale d'Allemagne, de France, de Hongrie, de Bulgarie... l'autorisation de survoler la Thaïlande pour transporter du secours

humanitaire au Kampuchea, mais Bangkok a permis aux réactionnaires de camoufler sous l'enseigne d'organisations internationales pour apporter du secours dans la région frontalière afin d'y attirer les réfugiés, d'encourager les passages illégaux de la frontière...

Le Ministère des Affaires étrangères de la République Populaire du Kampuchea déclare une nouvelle fois que la République Populaire du Kampuchea est prête à recevoir l'aide humanitaire d'où qu'elle vienne passant par les voies d'accès indiquées. Si des organisations internationales agissent vraiment au nom de l'humanité qu'elles acheminent les secours par les points d'accès. La République Populaire du Kampuchea, pays indépendant et souverain, ne permet à aucune personne porter atteinte sous n'importe quel prétexte à sa souveraineté territoriale. Les instigateurs et complices des opérations portant atteinte à l'intégrité territoriale de la République Populaire du Kampuchea doivent endosser l'entière responsabilité de toutes les conséquences découlant de leurs actes illégaux.

Phnom Penh, 22 janvier 1980

-----